



15 mars 1944 – 15 mars 2004

Préparons le 60^e anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance

*Rassemblement de la résistance et des alternatives au néolibéralisme,
Nanterre, Palais des Congrès,
13 et 14 mars 2004*

Le 27 mai 1943, se tenait, au 48 de la rue du Four à Paris, la première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR).

Cette journée parmi tant d'autres, vécue dans l'univers dangereux de la Résistance et placée sous le signe de « *l'héroïsme ordinaire* », n'était pourtant pas une journée comme les autres, car elle était de celles qui font l'histoire d'une nation. L'espérance, la fidélité, le courage, l'engagement, voilà ce qu'incarnait la petite poignée d'hommes rassemblés ce jour.

Il y avait là les représentants des organisations combattantes : Charles Laurent de « Libération-Nord » ; Pascal Copeau de « Libération-Sud » ; Eugène Claudius-Petit pour « Franc-Tireur » ; Claude Bourdet de « Combat » ; Pierre Villon pour « Front National » ; Jacques-Henri Simon de « L'Organisation Civile et Militaire » ; Roger Coquoin pour « Ceux de la Libération » et Jacques Lecompte-Boinet pour « Ceux de la Résistance ». Mais il fallait aussi penser à construire et à reconstruire. C'est pourquoi sont présents les partis, les « *familles spirituelles* » comme on les appelle alors, qui entourent, à Londres et maintenant à Alger, le Général de Gaulle : le Parti radical avec Marc Rucart, le Parti socialiste avec André Le Troquer, le Parti communiste avec André Mercier, Georges Bidault pour les Démocrates Chrétiens, Joseph Laniel représentant l'Alliance démocratique et Jacques Debû-Bridel pour la Fédération républicaine. Et aux côtés des politiques figurent aussi Louis Saillant de la CGT et Gaston Tessier de la CFTC.

Il n'était pas simple de réunir autour de la même table toutes les sensibilités, toute la diversité de la Résistance, de faire taire les rivalités de personnes ou d'opinion. C'est la mission essentielle de Jean Moulin : unifier la Résistance, qui n'est encore qu'un « *désordre de courage* ».

Conformément à sa vocation d'éducation populaire, Attac a naturellement vocation à commémorer cet événement et d'en faire une manifestation d'ampleur.

Celle-ci ne portera cependant pas sur la Résistance en général ou sur la victoire de 1945, mais restera sur le contenu du programme du CNR. Cette commémoration du 60^e anniversaire du programme du CNR a quatre objectifs :

- Faire connaître le contenu du programme.
- Organiser le débat public pour comprendre les raisons qui conduisent aujourd'hui à la destruction systématique des réformes issues de cette période.
- Entretenir l'esprit de résistance et de rejet de la soumission, par la transmission de ce patrimoine et de cette mémoire, tout particulièrement aux jeunes générations.
- S'interroger sur le point de savoir si les ambitions du programme du CNR sont toujours d'actualité.

Cette première réunion du CNR devait aboutir à la publication, le 15 mars 1944, du programme du CNR, dont ne sont publiées ici que l'introduction et la deuxième partie.

60^e anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance

PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE

Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée.

Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la Libération. Ce n'est, en effet, qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi unanimes de la Nation, que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.

Aussi les représentants des organisations de la Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R., délibérant en assemblée plénière le 15 mars 1944, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'opresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la Libération du territoire, un ordre social plus juste.

II - MESURES À APPLIQUER DÈS LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R. proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

1.- Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puis-

sance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

2.- Afin de veiller au châtement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;

3.- Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants de marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'axe et par leurs ressortissants, dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec constitution de ces participations en patrimoine national inaliénable ;

4.- Afin d'assurer :
- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
- la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;
- l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;
- le respect de la personne humaine ;
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;

5.- Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique :
- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale,

impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;

- une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des Etats fascistes ;

- l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;

- le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;

- le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales ;

- le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

b) Sur le plan social :

- le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;

- un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;

- la garantie du pouvoir d'achat national pour une politique tendant à une stabilité de la monnaie ;

- la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;

- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont inca-

60^e anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance

pables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;

- la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;

- l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accession à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ;

- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;

- le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste.

c) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.

d) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité

que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation.

Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple la continuité de l'action gouvernementale.

L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi.

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du C.F.L.N et de son président le général De Gaulle !

En avant pour le combat, en avant pour la victoire afin que VIVE LA FRANCE !

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

Attac appelle à la commémoration du 60^e anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance du 15 mars 1944

Voici l'appel qu'Attac fait circuler auprès des dirigeants survivants de la Résistance, et que peuvent reprendre les comités locaux :

Au moment où nous voyons remis en cause le socle des conquêtes sociales de la Libération, nous, vétérans des mouvements de Résistance et des forces combattantes de la France Libre (1940-1945), appelons les jeunes générations à faire vivre et retransmettre l'héritage de la Résistance et ses idéaux toujours actuels de démocratie économique, sociale et culturelle.

Soixante ans plus tard, le nazisme est vaincu, grâce au sacrifice de nos frères et sœurs de la Résistance et des nations unies contre la barbarie fasciste. Mais cette menace n'a pas totalement disparu et notre colère contre l'injustice est toujours intacte.

Nous appelons, en conscience, à célébrer l'actualité de la Résistance, non pas au profit de causes partisans ou instrumentalisées par un quelconque enjeu de pouvoir, mais pour proposer aux générations qui nous succéderont d'accomplir trois gestes humanistes et profondément politiques au sens vrai du terme, pour que la flamme de la Résistance ne s'éteigne jamais :

- nous appelons d'abord les éducateurs, les mouvements sociaux, les collectivités publiques, les créateurs, les citoyens, les exploités, les humiliés, à célébrer ensemble l'anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance (C.N.R.) adopté dans la clandestinité le 15 mars 1944 : Sécurité sociale et retraites généralisées, contrôle des « féodalités économiques », droit à la culture et à l'éducation pour tous, presse délivrée de l'argent et de la corruption, lois sociales ouvrières et agricoles, etc. Comment peut-il manquer aujourd'hui de l'argent pour maintenir et prolonger ces conquêtes sociales, alors que la production de richesses a considérablement augmenté depuis la Libération, période où l'Europe était ruinée ? Les responsables politiques, économiques, intellectuels et l'ensemble de la société ne doivent pas démissionner, ni se laisser impressionner par l'actuelle dictature internationale des marchés financiers qui menace la paix et la démocratie ;

60^e anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance

- nous appelons ensuite les mouvements, partis, associations, institutions et syndicats héritiers de la Résistance à dépasser les enjeux sectoriels, et à se consacrer en priorité aux causes politiques des injustices et des désordres sociaux, et non plus seulement à leurs conséquences, à définir ensemble un nouveau « Programme de Résistance » pour notre siècle, sachant que le fascisme se nourrit toujours du racisme, de l'intolérance et de la guerre, qui eux-mêmes se nourrissent des injustices sociales.

Nous appelons enfin les enfants, les jeunes, les parents, les anciens et les grands-parents, les éducateurs, les autorités publiques, à une véritable insurrection non-violente contre les moyens de communication de masse qui ne proposent comme horizon pour notre jeunesse que la consommation marchande, le mépris des plus faibles et de la culture, l'amnésie généralisée et la compétition à outrance de tous contre tous. Nous n'acceptons pas que les principaux médias soient désormais contrôlés par des intérêts privés, contrairement au programme du Conseil National de la Résistance et aux ordonnances sur la presse de 1945.

Plus que jamais, à ceux et celles qui feront le siècle qui commence, nous voulons dire avec notre affection : « Créer, c'est résister. Résister, c'est créer ».

Quelques propositions pratiques pour organiser la mobilisation face à la volonté actuelle de liquider les acquis sociaux de la Résistance.

- 1.- Si vous êtes isolé dans votre région, vous pouvez solliciter le groupe local Attac le plus proche afin de réunir un groupe pour préparer des initiatives, ou bien encore créer sans attendre à la base un groupe avec vos amis et proches.
- 2.- Vous pouvez entrer en contact avec des vétérans de la Résistance de votre région, afin de leur proposer de signer eux aussi l'Appel national. A cette occasion, vous pouvez les inviter à ajouter un message personnel de soutien. Pour connaître les mouvements de combattants de la Résistance, vous pouvez joindre les musées et institutions thématiques, ou bien les Offices nationaux d'anciens combattants (ONAC) qui existent dans chaque département. Vous pouvez également partir à la recherche de personnes ressources connaissant l'Histoire de la Résistance dans votre région, ou bien volontaires pour l'étudier : professeurs d'histoire, érudits, bibliothécaires, mouvements d'éducation populaire.
- 3.- La plupart des journaux régionaux sont issus, directement ou indirectement, de la Résistance. Vous pouvez entrer en contact avec leurs rédactions-en-chef afin de leur proposer de publier un dossier ou une série d'articles à l'occasion de l'anniversaire du programme du CNR. Ils vous accueilleront probablement avec intérêt si vous leur proposez de les mettre en contact avec des Résistants à interviewer, des témoins locaux de la Libération et des historiens.
- 4.- Sur une idée provenant des militants de l'Ile de la Réunion, vous pouvez envisager de pavoiser pour le 15 mars les bâtiments de la Sécurité sociale (maladie, retraites, allocations familiales) avec des banderoles souhaitant « Bon anniversaire à la Sécurité sociale ! 15 mars 1944 - 15 mars 2004 ».
- 5.- Vous pouvez inviter toutes les personnes morales et physiques à s'associer à cette commémoration, et notamment les organisations syndicales, les associations de solidarité et de droits de l'homme, les mouvements pédagogiques, d'éducation populaire, les mairies et collectivités locales (à qui vous pourrez demander une subvention spéciale pour l'occasion ! Il existe un texte type de demande de subvention.)
- 6.- Vous pouvez célébrer le droit de vote des femmes, et la place exemplaire des femmes dans la Résistance, ainsi que le rôle décisif des Résistants et combattants étrangers, émigrés ou originaires des colonies.
- 7.- Vous pouvez rechercher le témoignage de personnes qui ont été pionniers de la mise en place des institutions sociales et culturelles issues des avancées de la Libération : caisses de sécurité sociale, comités d'entreprises, délégués du personnel, mouvements d'éducation populaire, ciné-clubs, théâtre populaire, auberges de jeunesse, presse libre, protection de l'enfance, aide sociale, institutions sociales agricoles, etc.
- 8.- Vous pouvez proposer aux bibliothèques publiques et aux centres d'archives de votre région d'exposer temporairement la presse de la Libération, et celle des débats parlementaires des années 1945 à 1948 qui ont effectivement adopté les lois sociales revendiquées par le programme du CNR.
- 9.- Vous pouvez organiser un banquet républicain le 15 mars et un bal populaire avec des musiques de la Libération (swing, musette, jazz américain, chants antifascistes).
- 10.- Vous pouvez organiser une sorte de jeu de l'Oie ou de panneaux géants illustrant les points les plus importants du programme du CNR, et ce qui est aujourd'hui démantelé ou menacé par le MEDEF et le consensus de Washington.
- 11.- Vous pouvez rebaptiser des rues, des places, ainsi que le siège local du MEDEF.
- 12.- Vous pouvez faire appel à la créativité des intermittents du spectacle en lutte.
- 13.- Vous pouvez réunir des petits groupes de réflexion créative autour d'un apéro, afin de chercher ensemble comment faire passer le message social et humaniste de la Résistance auprès des jeunes générations d'aujourd'hui et des milieux populaires et précarisés (slogans, idées fortes, illustrations graphiques), et comment traduire en "programme" les revendications principales des mouvements sociaux de tous pays.
- 14.- Vous pouvez affréter un autocar militant pour aller ensemble à Paris le week-end précédent le 15 mars, pour participer aux manifestations nationales du 60ème anniversaire du programme du CNR.